



République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du vendredi 09 juin 2023

Date de la convocation: 06/06/2023

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 12

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Votants : 12

Représentés :

Excusés : Dominique LEFEBVRE, Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Lydie NOIRET

DE_2023_020 - Objet : Elections sénatoriales 2023 : Désignation des délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Martine CAPPON, Monsieur Henri MACE, Madame Ingrid LORIDANT et Monsieur Gautier MOERMAN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée :

Titulaires :

Mickaël AUDEGOND

Henri Macé

Colette NOURRY

Suppléants :

Didier LETERME

RF PREFECTURE DU PAS DU CALAIS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/06/2023 062-216208694-20230609-DE_2023_020-DE Gautier MOERMAN

Gaëtane DELATTRE

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 12

A obtenu :

La liste déposée et enregistrée : 12 voix.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

La liste :

Titulaires :

Mickaël AUDEGOND

Henri Macé

Colette NOURRY

Suppléants :

Didier LETERME

Gautier MOERMAN

Gaëtane DELATTRE

Obtient les 6 sièges.



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--